



Les représentants du Conseil Général, de Cartreize accompagnés d'élus locaux.

**Trets.** Annonce d'un heureux mariage entre Cartreize et les Transports Express Régionaux.

## Trets et le Haut de l'Arc se rapprochent de Marseille

« Dès aujourd'hui, la liaison au départ de Trets pour Marseille (et retour bien sûr), propose une offre intéressante qui doit séduire nombre d'usagers de la voiture avec des atouts : le temps, le coût et la fréquence de 15 allers-retours par jour.

André Guinde, conseiller Général, vice président délégué aux transports, Roger Tassy, conseiller général du Canton, Jean Louis Canal, maire de Rousset et conseiller régional ont présenté les nouvelles modalités de cette ligne de transports collectifs, fruit d'une enquête du réseau départemental Cartreize concomitante à la re-

structuration de la ligne SNCF Gardanne-Marseille.

« Nous avons voulu renforcer la ligne en améliorant la desserte de Marseille avec la ZI de Rousset où il y a beaucoup de travail posté. Nous créons en même temps une navette rapide entre Trets et Gardanne avec la correspondance TER » souligne Grégory Vendeville, responsable du réseau Cartreize. « Nous avons eu plusieurs réunions de concertation car de nombreux salariés sont concernés » indique Rolande Luydlin, déléguée générale du groupement des industriels du Haut de l'Arc. La liaison Trets Gardanne, à

peine 30 minutes, dessert Rousset, Peynier, Fuveau, Meyreuil. Trets est à une heure de Marseille.

Un rapide calcul que ne manqueront pas de faire les usagers, souvent obligés d'utiliser la voiture, en y consacrant une grande part de leur budget : l'essence, l'usure du véhicule, la fatigue... et la pollution. Les tarifs sont intéressants avec la combinaison car-train-RTM. Et l'abonnement mensuel, qui varie de 63 à 82 euros, peut être pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur. « Pour la Région, le transport est le plus grand poste. Il est regrettable que ces efforts réali-

sés soient entachés par les carences de la SNCF et Réseau Ferré de France par manque de moyens en personnel, notamment » indique Jean Louis Canal.

Une suite logique à celle de la création toute récente du syndicat mixte des transports dans le département. « C'est une démarche ambitieuse mais nous avons de bonnes raisons de réussir. Un point sera fait fin juin » précise André Guinde.

CLAUDE DURI

▲ Renseignements : [allôcartreize](mailto:allôcartreize) 0 811 880 113 ou [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) et dans les mairies.